



Compte Rendu du conseil municipal Du 5 janvier 2017

Présents : Joël PAPINEAU, Claude GAUDIN, Lucette PELISSON, Marie-Thérèse GRANDILLON, Béatrice RAVET, Eric VIGNAUD, Annick MITCHELL, Jean-Jacques BARIL, Laure POGET, Patricia GROUX.

Absent excusé : Alain GALTIE donne pouvoir à Jean-Jacques BARIL

Secrétaire de Séance : Claude GAUDIN

Après lecture du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 novembre 2016, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

M. Baril revient sur l'accord de principe du Schéma de Mutualisation. M. le Maire explique qu'il s'agit d'un accord de principe permettant de continuer les travaux.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Plusieurs chantiers ont été planifiés pour l'année 2017, il convient de demander les subventions permettant de les financer en partie.

M. le Maire propose le plan de financement suivant concernant les travaux d'aménagement de la Place Saint-Saturnin.

M. Baril tient à préciser qu'il n'est pas d'accord sur la mise en place d'un sens unique.

Dépenses HT		Recettes HT	
Aménagement de la place - Travaux	180 000,00 €	Conseil Départemental – 34 %	61 200,00 €
		Réserve parlementaire – 6 %	10 800,00 €
		Contrat de ruralité- 20 %	36 000,00 €
		DETR – 20 %	36 000,00 €
		Fonds propres - 20 %	36 000,00 €
TOTAL	180 000,00 €	TOTAL	180 000,00 €

Il est également prévu de réaménager les allées et le parking du cimetière. Le plan de financement se présente ainsi :

Dépenses HT		Recettes HT	
Aménagement des allées et parking cimetière par l'entreprise PICOULET	25 200,00 €	Conseil Départemental – 30 %	7 560,00 €
		DETR – 30 %	7 560,00 €
		Contrat de ruralité - 20 %	5 040,00 €
		Fonds propres - 20 %	5 040,00 €
TOTAL	25 200,00 €	TOTAL	25 200,00 €

Les volets roulant vont être installés à la Salle des fêtes. Voici le plan de financement proposé :

Dépenses HT		Recettes HT	
Pose de volets salle des fêtes	2 160,00 €	Conseil Départemental – 40 %	864,00 €
		Fonds propres - 60 %	1 296,00 €
TOTAL	2 160,00 €	TOTAL	2 160,00 €

TARIFS SALLE DES FETES

Une demande a été formulée à la Mairie pour louer la salle des fêtes le lundi 14 août au soir. Hors à ce jour, seul un tarif de location pour le week-end est prévu (du vendredi 14h00 au lundi 14h00).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter un tarif à 60 % du tarif normal pour une location de la salle d'un jour férié, soit :

	Commune	Hors Commune
Pour rappel les tarifs pour une location du vendredi 14h00 au lundi 14h00 (soit 3 jours)	195 €	370 €
Location pour un jour férié (soit 2 jours)	117 €	222 €

Mme Pelisson souhaite ajouter sur le contrat de location que les habitants s'engagent à louer la salle des fêtes pour eux et non pour une personne extérieure à la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA MAIRIE

Une demande de subvention a été déposée à la Mairie de la part des Jeunes Sapeurs-Pompiers « Marennes Oléron ».

Le Conseil Municipal décide à la majorité de ne pas accorder de subvention aux Jeunes Sapeurs-Pompiers « Marennes Oléron » afin de ne pas créer de précédent.

SIVU SCOLAIRE

La Commune de la Gripperie a demandé à se retirer du RPI en septembre 2017. Après avoir rencontré la Sous-Préfète, les Maires des Communes de Nieulle sur Seudre et de Saint-Sornin ont décidé de refuser ce retrait à cette échéance et de le repousser à septembre 2018.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le refus de retrait de la Gripperie du RPI à l'échéance 2017.

SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE MARITIME - RAPPORT

M. le Maire présente le rapport d'activité 2015 du syndicat des eaux de la Charente Maritime. Le Conseil municipal le valide à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

- Contrat de ruralité : La communauté de communes a été décidée de contracter avec l'état un contrat de ruralité par l'intermédiaire du PETR « Marennes Oléron ». Il permet de déposer des dossiers de demandes de subventions suivant les axes suivants :

- Accès aux services et aux soins
- Revitalisation des centres bourgs
- Attractivité du territoire
- Mobilités
- Transition écologique

- Cohésion sociale

Nous préparons des fiches actions afin de faire remonter au PETR via la CDC les actions programmés

- l'aménagement de la place est lié au réaménagement du réseau d'eau potable. Les conduites d'eau vont être changées avant de démarrer les travaux. Le montant des travaux s'élève à 85 000 € HT pris intégralement en charge par le syndicat des eaux. Le syndicat des eaux est à notre disposition pour revoir et nettoyer tout le réseau d'eau pluvial et d'assainissement.

- Enfouissement des réseaux à Saint-Nadeau. Tous les partenaires ont été conviés à une réunion afin de préparer les travaux.

- 3 haies sont à tailler ou à abattre :

- Haies de cupressus de la salle des fêtes
- Le long du terrain de foot
- Adroite du parking de la Maison de broue

Plusieurs entreprises ont été sollicitées et les devis sont attendus,

- Monsieur Claude GAUDIN est nommé référent sécurité routière,

- la Société Protectrice des Animaux informe la Commune que le Conseil Départemental ne renouvèle pas la subvention qui leur est allouée annuellement. De ce fait, la Cotisation pour la Commune sera plus importante : 159.30 € en 2017 contre 88.40 € en 2016,

- Orange a informé la cabine téléphonique de Cadeuil sera déposée prochainement,

- Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et 7 mai 2017

- Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017

- l'architecte en charge des monuments historiques est maintenant M. Manuel Lalanne et son responsable est M. Bourrel Le Guilloux.

- M. le Maire revient sur le projet de méthanisation à Saint-Just. M. Gaudin explique qu'il s'agit d'une unité privé liée seulement à l'exploitation agricole du propriétaire. Il y aura moins d'odeurs après qu'avant.

Séance levée à 20h30